



### *Comment nous contacter ?*

#### **Elysis Kirchberg**

#### **Comité éthique**

22, rue Jos Leydenbach

L-1947 LUXEMBOURG

#### **Elysis Esch-sur-Alzette**

#### **Comité éthique**

6, avenue de la Paix

L-4275 ESCH-SUR-ALZETTE

**Adresse électronique :** [comite.ethique@elysis.lu](mailto:comite.ethique@elysis.lu)

Ainsi que par la boîte à lettres dédiée à l'accueil de chacune de nos maisons.



## **Le Comité éthique**

**Garant de la dignité et du bien-être**

## Son histoire

La Loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services des structures d'hébergement pour personnes âgées définit le comité éthique comme un point de repère pour tous les résidents, leurs proches et familles, mais également le personnel encadrant et la direction.

## Ses objectifs

Ils sont nombreux et dans l'intérêt de nos résidents :

- Protéger les droits et la dignité des personnes accompagnées dans un cadre éthique partagé.
- Promouvoir une approche centrée sur la personne, en valorisant ses préférences, son bien-être et sa qualité de vie.
- Assurer une transparence et une communication bienveillante entre les différents acteurs impliqués.
- Garantir le respect, la dignité et le bien-être des usagers à travers des décisions éthiques éclairées et concertées.

## Sa composition

Il est composé de membres provenant de différentes organisations :

- Infirmiers spécialisés en gériatrie
- Psychologues
- Experts en éthique médicale
- Médecins gériatres
- Travailleurs sociaux

Les membres sont sélectionnés sur la base de leur expertise professionnelle et de leur intérêt pour les questions éthiques en gériatrie. Les organisations sont invités à proposer des candidats pour faire partie du comité éthique. Les critères de sélection sont transparents et basé sur les qualifications, l'expérience et l'intégrité des candidats.

## Son fonctionnement

- Les membres du comité éthique collaborent à l'élaboration des règles de fonctionnement du comité, y compris la fréquence des réunions, les procédures de prise de décision et les mécanismes de traitements des conflits, conformément à la nouvelle législation.
- Il se réunit régulièrement, une fois par trimestre par exemple, et de manière extraordinaire en cas de besoin.
- Il doit communiquer sur son existence, ses missions et ses enjeux.
- Il élabore et adopte des procédures internes pour le traitement des demandes et la prise de décision.



## Ses engagements

Le comité vise à créer un cadre garantissant le respect, la dignité et le bien-être des résidents, tout en valorisant l'engagement des professionnels et des aidants. Les principes énoncés ici s'appliquent à nos maisons en mettant l'accent sur une approche centrée sur la personne, ses besoins, ses choix et ses préférences :

- Fournir les ressources nécessaires pour le fonctionnement efficace du comité d'éthique.
- Prendre en considération les recommandations du comité d'éthique.
- Assurer la promotion et le respect des droits fondamentaux des résidents.

## Comment saisir le Comité éthique ?

Les demandes de consultation doivent être formulées par écrit. Un formulaire de saisine est à votre disposition à l'entrée de nos maisons. Il est également téléchargeable sur notre site internet. Il vous suffit ensuite de l'adresser au Président du comité d'éthique par courrier postal, par voie électronique ou en le déposant dans la boîte à lettre prévue à cet effet. Toutes ces informations sont à retrouver au dos de ce dépliant.

## Comment sont gérées les demandes ?

- Le comité en accuse bonne réception dans un délai de cinq jours.
- Le Président en évalue la pertinence et l'urgence.
- Les demandes sont traitées dans un délai maximal de quinze jours.